

Organisée par



revue DE PROJETS

AMÉNAGEMENT DURABLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Compte-rendu

Santé & aménagements
extérieurs

Saint-Etienne,
le 21 juin 2019

Principe d'une revue de projets

Cet outil régional et partenarial a pour objectif d'évaluer, sur un mode participatif, des projets exemplaires, quel que soit leur état d'avancement, pour améliorer les pratiques et contribuer à une culture commune en matière d'aménagement durable. Concrètement, trois projets ont été présentés par leurs acteurs, suivis d'une discussion constructive, en présence d'un public multi-acteur et d'un comité technique.

Contexte

La santé et le confort sont des sujets transversaux en aménagement, qui comptent de nombreux déterminants (favoriser l'exercice physique, apporter un confort thermique en toutes saisons, contribuer au bien-être social des usagers, jouer sur les notions d'ambiances et d'oasis urbaines, etc.). Les espaces publics et autres aménagements extérieurs, à disposition de tous les usagers, peuvent ainsi contribuer fortement à la santé de tous, et représentent un levier important en matière d'inégalités territoriales de santé.

Le déroulé pour chaque projet est le suivant :

- 15-20 minutes de présentation ;
- 35-40 minutes d'échanges dont 15 minutes pour la salle à minima avec initiation des échanges par le comité technique.

Une action portée par



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement



CAP
Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère

Avec le soutien de



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**L'EUROPE S'ENGAGE
en région**
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le FEDER



Ce programme d'action
est cofinancé par
l'Union européenne

**La Marandinière Quartiers Sud-Est
Saint-Etienne (42)**

Intervenants :

Caroline LANNOY, Ville de Saint-Etienne
Fannie BOISSON, BIG BANG Paysage



**Jardin thérapeutique du CEM de Dommartin
Dommartin (69)**

Intervenants :

Etienne BOURDON, O Ubi Campi
Johan TSCHERTER, CEM Dommartin



**Le Champs à Confluence
Lyon (69)**

Intervenants :

Marie-Paule COASSY, SPL Lyon Confluence
Jeanne SOUVENT, BASE



Membres de la Commission technique

Florence PRADIER, ville de Lyon
Anissia BENZEKHROUFA, Médiéco Conseil & Formation
Justine BROSSIER, INDDIGO

La Marandinière Quartiers Sud-Est à Saint-Etienne (42)



Aspects remarquables :

- Un site à très fort enjeu compte-tenu du contexte existant difficile : un des quartiers les plus pauvres de la commune, une immense barre de logements et un état initial « anti-oasis urbaine » (absence de végétation, omniprésence de la voiture, passage de la route nationale, etc.), orientant le projet vers une volonté très forte de travail sur la qualité de vie et le bien-être des usagers ;
- L'intégration d'une trame paysagère à l'ensemble du projet, avec une analyse arboricole, visant à reconnecter les habitants avec une trame verte et bleue (bassins de rétention peu profonds et accessibles au public et noues paysagères) ;
- Des espaces publics très ouverts bien qu'encore peu appropriés, favorisant une grande diversité d'usages ;
- Une forte intensité d'échange et de travail avec les usagers, avec une résonnance sur le quartier de la Biennale du design de Saint-Etienne ;
- L'intégration des enjeux d'accessibilité et de mobilité, malgré la forte pente. Avec notamment la restructuration de tous les parcours piétons, une desserte maximisée des transports en commun, l'accessibilité y compris des bacs de jardins partagés (suspendus pour faciliter son accessibilité, et à proximité de l'hôpital afin que le personnel bénéficie également de leur présence) ;

Extraits des échanges :

1. Le projet mentionne la présence d'un pré, tout n'était donc pas urbanisé avant que le projet n'ait lieu ?
 - Historiquement il y avait effectivement un pré sur ce terrain, à proximité d'habitations, mais il a été remplacé par la suite par un urbanisme de dalle, laissant les espaces verts très à distance, et créant des espaces de vide très peu pratiqués par les habitants. Une partie du projet a finalement été de réintégrer la dimension paysagère/usages historique, et de ré-encourager les usages sur les espaces délaissés pour favoriser leur réappropriation par les habitants.
2. Comment avez-vous encouragé cette réappropriation des espaces et travaillé, plus généralement, avec les usagers du lieu ?
 - Le projet étant sur un territoire QPV (quartier prioritaire de la ville), les échanges entre les services de la ville et les habitants sont déjà très resserrés. Le bailleur social a également été très présent pour accompagner le projet. Plus ponctuellement, les habitants ont participé au projet pour la plantation des végétaux (mobilisation de l'école), le choix des jeux, une balade avec la Frapna et la LPO, et sollicités à l'occasion de la Biennale du design.

Jardin thérapeutique du CEM de Dommartin (69)



Aspects remarquables :

- Une démarche santé par le soin originale et rigoureuse, autour de la notion de « jardin enrichi » à partir de la définition de cibles thérapeutiques bien précises (troubles du comportement et douleur ressentie), et qui s'attache à évaluer quantitativement et qualitativement les effets sur ses « patients » (dans l'idée, en fonction des résultats, de répliquer la démarche sur des espaces publics) ;
- Une démarche participative avec une conception associant une partie des professionnels du CEM (Centre d'Education Motrice) pour cadrer et cibler des axes thérapeutiques, les former à l'accompagnement des résidents dans le jardin, à la grille d'évaluation de la démarche, et contribuer au design des modules d'enrichissement. Participation également des jeunes résidents à la sélection de la palette végétale, et intégration d'une équipe de compagnons jardiniers porteurs de handicaps de l'UNEA formée à l'entretien de jardins thérapeutiques ;
- Une démarche très orientée vers les usages, avec des espaces différenciés et une très forte dimension de cognitif, sensitif (des espaces intimistes, partagés, simulation sensorielle, essences pensées pour évoluer au rythme des 4 saisons,...)

Extraits des échanges :

1. Sur quels indicateurs est basée l'évaluation de la réussite de cette démarche d'amélioration des troubles du comportement et de réduction de la douleur par le jardin enrichi ?
 - o Une grille d'évaluation a été conçue, à laquelle les aides-soignants ont été formés, pour évaluer l'évolution de la douleur et des troubles du comportement (crises, passages en chambre d'apaisement, besoin d'isolement, etc.) de leurs patients. Ce protocole d'évaluation représente ainsi un fort potentiel fédérateur pour le CEM ;
 - o Sont également mesurées quantitativement la fréquentation du jardin par les patients et la diminution de l'utilisation de médicaments antidouleurs (poste de dépense parfois très important, qui en fait un indicateur à la fois économique et social) ;
 - o Cette grille d'évaluation pourra évoluer au fil des ans pour s'adapter au besoin.
2. Quelles sont les capacités d'accueil de ce jardin, et quelle est la fréquentation prévue ?
 - o Le jardin occupe une superficie de 800 m² divisée entre une partie ouverte, avec présence de balançoires, etc., une partie visible, attractive mais ouverte seulement avec accompagnement par un professionnel pour 1 ou 2 patients, et une troisième partie au pied du talus ;
 - o Le jardin est pensé pour les patients bien sûr, mais sera aussi un espace très attractif pour les éducateurs du centre, qui en bénéficieront également ;
3. Quelles sont les variations de la palette végétale d'un jardin thérapeutique à un autre ?
 - o L'objectif premier de la palette végétale retenue est d'être parfaitement adapté à son public cible. Elle est donc ajustable au niveau de la toxicité des espèces, de son potentiel allergisant et d'autres facteurs. Ici par exemple, la cible du jardin incite le choix d'une palette végétale répartie sur le jardin pour créer le minimum de confusion, et apporter du mouvement.

Le Champs à Confluence, Lyon (69)



Aspects remarquables :

- Le projet présente une forte dimension didactique, de sensibilisation et de réappropriation par les usagers d'un lieu où les lyonnais ne se rendaient pas auparavant. Il présente une forte volonté d'encourager les échanges et la convivialité sur l'opération ;
- Un lieu totem, la Station Mue, a été conçu pour préfigurer les usages avec les gens du quartier, les écoles ou tout simplement avec les passants, mais également faire dès aujourd'hui de ce projet un espace de destination avec des usages préalables (principe d'occupation temporaire) ;
- La renaturation de cette friche industrielle permet de retrouver un poumon vert dans ce quartier fortement urbanisé. La question du confort climatique est au cœur du projet, avec la création d'une forêt de 5 hectares en milieu urbain dense, ayant vocation à devenir l'oasis urbaine du quartier. Cette forêt est pensée dans une volonté très intéressante de continuité entre espace public et espace privé, et avec la création pour sa gestion d'une ASL regroupant tous les propriétaires privés et visant à garantir la pérennité de ces espaces ;
- La question de la pollution des sols est au centre du projet, avec la production de terre fertile in situ – permettant d'éviter l'utilisation de terres agricoles fertiles – à destination de la mégafosse de plantation au cœur du projet ;

Extraits des échanges :

1. Quels liens sont faits entre le projet et la proximité du Rhône et de la Saône ?
 - Les terrains étant assez fortement pollués, le choix a été fait de recouvrir le sol actuel et d'augmenter son niveau d'un mètre avec un horizon de sol reconstitué. Afin d'éviter d'impacter la nappe phréatique, toute proche, il a fallu éviter le lessivage et la percolation à travers ces sols souterrains pollués ;
 - Des perspectives ont également été réalisées, avec le Rhône et la Saône, notamment avec une vision prospective en cas de forte chaleur, et une baisse du niveau du Rhône d'environ 60% en 2050.
2. D'où vient le sol reconstitué ? Comment a-t-il été fabriqué ?
 - Plutôt que de détruire 16 hectares de terres agricoles, qui auraient été nécessaires pour remplacer les sols pollués de cette friche urbaine, les acteurs de l'opération ont décidé de recréer un sol fertile à partir de limons extraits à moins de 10 kms du site sur le chantier d'un terrain de sport. Une « fabrique à terre » a été mise en place au Nord du terrain pour reconstituer, à partir de ces limons et de matières organiques (issues de déchets verts), un profil de sol d'un mètre composé de plusieurs horizons, du plus « pauvre » en bas au plus riche en matière organique au sommet. Une petite plateforme de compostage est ainsi associée à l'opération, in situ ;
 - Les cheminements en béton sont également issus de l'économie circulaire, puisqu'ils ont été fabriqués à partir de bétons recyclés.

Conclusion

Ces trois opérations présentent des contextes particulièrement différents, et montrent la diversité de formes et la richesse des démarches santé.

Alors que le projet de jardin thérapeutique du CEM de Dommartin est principalement fondé sur une approche par le soin et le traitement de la douleur, avec un suivi/évaluation poussé de son impact, le projet de la Marandinière se concentre principalement sur la dimension du bien-être mental et social et de qualité de vie pour les usagers, alors que le projet du Champs propose la création d'une oasis urbaine avec et pour ses usagers.

Malgré des approches et des échelles de projet très différentes (notion d'environnement enrichi à l'échelle d'un bâtiment à Dommartin / projet ANRU de rénovation urbaine pour la Marandinière / forêt urbaine à Lyon) ces trois projets se rejoignent en revanche sur leur objectif principal : rétablir une connexion et une accessibilité à la nature, en proposant des aménagements extérieurs multi-usages.

Ils présentent également tous les trois une forte dimension collaborative, par la mobilisation des usagers d'abord, sensibilisés et associés à la conception des espaces, avec des dispositifs existants (dans le cadre du QPV par exemple) ou spécifiques (tels que la Station Mue), mais également par l'association au projet des professionnels du CEM au sein du jardin thérapeutique ou encore des équipes de gestion des espaces verts dans les deux autres opérations.